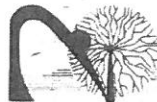


**AGRANDISSEMENT
DU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE
DE SEPT-ÎLES**

MÉMOIRE

JUILLET 1995

**LA CORPORATION DE PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT DE SEPT-ÎLES**





Corporation de Protection
de l'Environnement
de Sept-Îles inc.

 LA CÔTE-NORD
Saine et Sauve

Sept-Iles, 1 août 1995

Ville de Sept-Iles
546 De Quen
Sept-Iles
G4R 2R4

A l'attention des membres du Conseil municipal

Mesdames, Messieurs,

Il me fait plaisir de vous transmettre le mémoire de la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Iles concernant l'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire (L.E.S.) de la Ville de Sept-Iles.

Ce mémoire contient les éléments d'un nouveau mode de gestion des déchets que nous considérons, maintenant, comme des ressources à récupérer et à recycler.

L'agrandissement du L.E.S. de Sept-Iles est un moment favorable pour changer nos habitudes, et de nous donner une nouvelle façon de faire qui ira vers le développement durable, c'est-à-dire en préservant nos ressources pour nos enfants et nos petits enfants, leur permettant d'avoir accès la même qualité de vie que nous avons présentement.

Lors de notre rencontre, nous pourrons échanger sur les propos de ce mémoire.

Recevez, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Réjean Perron, prés.

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	2
Introduction	3
L'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de la ville de Sept-Îles	4
D'un point de vue environnemental	4
D'un autre point de vue	4
Une volonté de changement	5
La situation	5
Pour l'avenir	5
Compostage	6
Récupération et recyclage	6
Réutilisation	7
Réduction à la source	8
Dépôt permanent de résidus domestiques dangereux	8
Conclusion	9
Bibliographie	10
Annexe 1	11-12

Préambule

La Corporation de protection de l'environnement de Sept-Iles a comme objectifs la protection de l'environnement et la conservation des ressources.

Pour atteindre ces objectifs, elle s'est donnée comme mission de faire de la sensibilisation, de l'éducation auprès de la population, ainsi que des interventions auprès des instances qui ont à prendre les décisions.

Introduction

Nos déchets, nos rejets de consommation, sont des ressources; nous allons regarder la gestion de ces ressources versus l'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire.

La gestion écologique des déchets implique une redéfinition de ce qu'est un déchet. Nous ne pouvons continuer de "*simplement traiter les déchets*".

De plus en plus d'individus et de groupes s'interrogent. Pourquoi avons-nous tant de déchets? Pourquoi doit-on jeter quand on pourrait réduire, réutiliser ou encore recycler? Pourquoi n'a-t-on pas l'option de composter ou de recycler plutôt que d'enfouir ou d'incinérer? Où est l'infrastructure capable de transformer nos déchets en ressources?

Les jeunes nous disent : "*La gestion écologique des déchets représente un défi de taille pour notre société marquée par le syndrome du prêt-à-jeter.*" Pour les jeunes, il s'agit d'un enjeu capital. "*C'est nous les jeunes, qui aurons à vivre avec tous les risques et les problèmes créés par les déchets que nous lèguent les générations précédentes. Mais il n'y a aucune fatalité qui nous condamne à cela.*" (L'enjeu des ordures, janvier 1993)

Nous devons apprendre à gérer les déchets en tenant compte des impacts de cette gestion sur notre santé et sur notre environnement. Nous devons changer nos mentalités et intégrer de nouvelles valeurs dans notre vécu quotidien, au travail et à la maison.

Nous devons commencer à considérer les déchets comme des ressources à récupérer et recycler. C'est le point de départ d'une gestion écologique et économique. Et c'est économique lorsqu'on calcule tous les coûts; une approche écologique reviendra toujours moins cher à moyen et à long terme que l'incinération et l'enfouissement pêle-mêle.

L'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de la ville de Sept-Iles

La Corporation de protection de l'environnement ne remet pas en question la décision de l'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire (LES).

Elle ne remet pas non plus en question la façon de le faire, considérant que des spécialistes très compétents sont à même de conseiller la Ville.

Cependant, elle considère que la décision de l'agrandissement du LES de Sept-Iles doit être prise avec, en vue, un autre mode de gestion des "déchets-ressources".

D'un point vue environnemental

Un site d'enfouissement parfaitement étanche n'existe pas. Le produit de la lixiviation qui contamine la nappe phréatique et l'accumulation des gaz et de micro-organismes qui empestent le site et encouragent la prolifération de la vermine, voilà les principales caractéristiques de l'enfouissement pêle-mêle.

Les conséquences de la contamination qu'apporte un site d'enfouissement de déchets pêle-mêle sur l'environnement et sur la santé, sont importantes. Lorsque les matières organiques se décomposent en l'absence d'oxygène dans un site d'enfouissement, elles génèrent des odeurs nauséabondes et une variété de substances tels les biogaz et un mélange d'acides organiques. Les biogaz, du méthane à 60%, se propagent autour d'un site s'ils ne sont pas complètement captés. "Le véritable danger du méthane vient en réalité du fait qu'il contient souvent un chlorure de vinyle, un gaz cancérigène dont certains chercheurs situent le niveau du danger aussi bas qu'à une partie par million" (L.G. Francoeur, *Le Devoir*, 11 septembre 1991, p. A1).

Pour pallier aux fuites des biogaz, il faudrait d'abord élaborer un système coûteux de captage de ces gaz. Les acides organiques, créés par la décomposition des matières organiques, aident à libérer les matières toxiques des déchets. Avec l'eau de pluie, le lixiviat ainsi formé se propage dans l'environnement. Les eaux souterraines sont donc toujours en danger de contamination. Le lixiviat peut aussi contaminer le sol ou les eaux de surface.

L'enfouissement pêle-mêle consiste à se débarrasser des matières recyclables, des matières compostables, des déchets dangereux et des déchets encombrants en même temps que des ordures ménagères. C'est une solution débarras qui témoigne d'une courte vue des problèmes, sans songer au cadeau légué ainsi aux générations futures : ce type d'enfouissement entraîne des problèmes environnementaux pleins d'imprévus.

D'un autre point de vue

Environ 80% de nos déchets représentent des ressources réutilisables, et la Ville se doit de gérer toutes ces ressources. C'est elle qui rédige, accorde ou assure le contrat de

cueillette, perçoit la taxe et est responsable des opérations au lieu d'enfouissement.

L'objectif de réutiliser la presque totalité des déchets-ressources présente plusieurs avantages. Des avantages éloignés d'abord en termes de protection de l'environnement (c'est une question de santé), d'économie de ressources et d'énergie (la pérennité des ressources en dépend). Il présente aussi des avantages à moyen terme, particulièrement la création d'emplois.

Une volonté de changement

Des choix du peuple naissent les volontés politiques d'intervenir efficacement dans les situations intolérables. Quand la société de consommation veut devenir une société de conservation, il est grandement temps que soient mises sur pied des facilités pour la réutilisation de nos déchets. Ce dont il s'agit finalement, c'est de créer une façon de vivre axée sur la conservation. La réutilisation des rejets de nos activités de consommation est aujourd'hui une question primordiale pour la conservation de notre terre. Il est trop simpliste de croire que les gens sont inconscients, guidés par la seule loi du moindre effort et totalement indifférents à l'évolution du monde. Au contraire, nombre d'individus s'engagent, s'associent pour un mieux-être collectif et consentent des masses d'énergie et de travail pour l'évolution de notre société. Déjà en 1990, lors d'un sondage à Sept-Iles, entre 60% et 80% (selon les moyens offerts) des 1000 personnes interrogées, avaient indiqué leur volonté de participer à la récupération.

La situation

En 1995, la Ville de Sept-Iles a prévu à son budget, 1 303 500 \$ pour ramasser, transporter et enfouir les déchets-ressources provenant de sa population.

Officiellement en 1994, 35 000 tonnes métriques ont été enfouies, 727 tonnes métriques ont été récupérées et recyclées et 12.8 tonnes métriques de produits domestiques dangereux ont été ramassées pour être récupérées ou éliminées.

Des quantités de matières végétales ont été compostées, des vêtements et des meubles ont été récupérés par des organismes de charité. Des récupérateurs ont ramassé des appareils ménagers usagés, du métal et des carcasses d'automobiles. Certains commerces ont ramassé des batteries usagées et des huiles usées. (Voir liste en annexe)

Pour l'avenir

L'occasion de l'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire se prête bien pour entreprendre un virage important à Sept-Iles, quant à la gestion des déchets-ressources. Des avenues se proposent : le compostage, la récupération, la réutilisation, le recyclage, la ré-

duction à la source et le dépôt permanent de produits dangereux.

Compostage

30% du poids total des déchets-ressources sont constitués de matières végétales. Le produit résultant du compostage devient un engrais naturel pour les pelouses, les parterres, les arbres et les jardins. Dans la meilleure des prévisions, c'est plus de 5,000 tonnes métriques (de moins dans le LES) qui pourraient devenir un fertilisant.

Sans aller jusqu'à mettre des chiffres exacts sur la diminution des coûts de gestion, il serait possible de penser que des argents économisés, une partie pourrait servir à faire la promotion du compost.

Par exemple, avoir un site municipal de compost selon des pratiques déjà établies; ou encore, en favorisant le compostage individuel chez les citoyens, avec un programme d'acquisition de boîtes à compost.

Récupération et recyclage

Du côté des matières recyclables, la catégorie "papier et carton" est de 30% du poids total; puis suivent celles du plastique avec 7%, du verre avec 7% et des métaux avec 6%.

Outre les textiles, les matières secondaires provenant du secteur résidentiel et des petits commerces sont constituées de papier, de carton, de plastique, de verre ainsi que de métaux ferreux et non ferreux, ce qui totalise en théorie, environ 50 % du poids des résidus municipaux. À Sept-Iles, c'est 12 262 tonnes métriques, environ 40%, qui proviennent des secteurs résidentiel et commercial. Le pourcentage est moindre ici qu'ailleurs, probablement dû au fait que le chantier SM3 apporte ses résidus au LES de Sept-Iles.

Seule une portion de ce pourcentage est disponible pour la récupération et le recyclage. Dans l'état actuel des choses, tous les papiers et les cartons ne sont pas accessibles, pas plus que tous les plastiques et tous les métaux ne sont récupérables.

Au cours de l'année 1994, Récupération 7Vies a ramassé 547 tonnes métriques dans le secteur commercial et 180 tonnes métriques ont été déposées (au centre de récupération) par le secteur résidentiel; ce qui totalise 727 tonnes métriques. La récupération est plus élevée dans le secteur commercial, parce que Récupération 7Vies se rend chez les commerçants ramasser le papier et le carton. Tandis qu'au niveau résidentiel, c'est par apport volontaire au dépôt du centre de récupération, que la récupération s'effectue; donc ça limite la participation de la population et du fait même le volume de récupération.

En 1995, Récupération 7Vies estime récupérer autour de 1 500 Tm. Avec une collecte sélective en 1996, l'organisme pourrait récupérer le double, soit 3 000 Tm.

En fonction depuis mars 1993, Récupération 7Vies a créé 15 emplois, dont 4 sont permanents et 11 subventionnés. Elle collecte le papier et le carton auprès de 150 entreprises.

Selon les données disponibles, il en coûte 37 \$ la tonne pour la gestion des déchets; en faisant la multiplication par 3 000 Tm, en 1996, il en coûterait 111,000 \$ de moins si Récupération 7Vies atteignait ses objectifs. Mais parce que certains coûts fixes ne seraient pas diminués, l'économie pourrait être moindre, possiblement de 50 %.

La récupération coûte moins cher que l'enfouissement et ça rapporte plus, c'est de l'espace de moins d'utilisé au site d'enfouissement, donc la durée de vie de celui-ci est augmentée. Sans oublier que la récupération permet la réinjection d'argent dans la municipalité, ce que l'enfouissement ne permet pas.

La récupération et le recyclage coûtent aussi moins cher en énergie et en matières premières et créent de l'emploi.

Ne pas accentuer la récupération, c'est prendre du recul. La politique de gestion intégrée des déchets au Québec, vise à réduire de moitié, d'ici l'an 2000, le volume des déchets à acheminer aux lieux d'enfouissement. C'est par la voie de la concertation et de l'engagement de tous, autour des principes et des moyens que cette politique propose, qu'elle pourra y arriver.

Récupération 7Vies, organisme sans but lucratif, est l'organisme de récupération à Sept-Iles. Une rencontre entre la Ville et son conseil d'administration, serait déterminante pour commencer la mise en place des commodités de collecte sélective, comme des dépôts de quartier. La Corporation de protection de l'environnement est prête à s'impliquer dans la promotion et la diffusion de ces facilités.

Réutilisation

Le concept qui semble le plus intéressant pour favoriser la réutilisation, est la ressourcerie. C'est à la coalition Action Rebutis que revient le mérite d'avoir développé et présenté pour la première fois au Québec ce concept. L'idée de ressourcerie existe déjà ailleurs au Canada, aux Etats-Unis et en Europe; plus près de nous, Baie-Comeau a sa ressourcerie.

La ressourcerie est un système de récupération, de tri, de conditionnement et de revente de matières qui autrement, iraient au lieu d'enfouissement. Il peut s'agir de papier, de carton, de métal, de contenants, de bouteilles de vin, de contenants de plastique, de bois, de meubles, d'accessoires électriques, de vêtements et de tous les autres produits réutilisables.

La ressourcerie est un concept qui favorise d'abord et avant tout la réduction et le réemploi et qui cherche à minimiser l'enfouissement sanitaire.

A Sept-Iles, il existe certaines formes de ressourcerie, comme le centre de dépannage opéré par les Chevaliers de Colomb. Des entreprises, comme Coulombe A. Services enr. et Arsenault Services enr., le font de façon commerciale.

Toujours dans le but de diminuer l'apport des déchets-ressources au LES, la Ville pourrait favoriser l'expansion du concept ressourcerie, du moins du côté des organismes sans but lucratif.

Réduction à la source

L'emballage est une source importante de déchets, de véritables déchets cette fois-ci.

La Corporation de protection de l'environnement recommande que dans sa politique d'achat, la Ville inclue un critère du moindre-emballage et donne l'exemple, pour la promotion de l'achat en vrac et le "boycott" des produits suremballés.

Dépôt permanent de résidus domestiques dangereux

Les résidus domestiques dangereux (RDD) constituent 1% des matières déposées au lieu d'enfouissement sanitaire. Pour Sept-Iles, ça veut dire environ 350 tonnes métriques. Le chiffre de 9 à 12 tonnes ramassées pendant une journée de collecte, semble bien bas en comparaison.

Les RDD sont générés, soit par un individu dans le cours d'une activité purement domestique, soit par une petite entreprise. Ils possèdent une ou plusieurs caractéristiques associées aux matières dangereuses : l'inflammabilité, la toxicité, les caractères corrosif, explosif, comburant et radioactif. Parmi les RDD, on compte les résidus constitués de certains produits usés, périmés, dangereux ou devenus dangereux avec le temps. On les retrouve à l'état solide, liquide ou gazeux : piles, batteries d'automobiles, peintures, vernis, huiles usées, restants de gaz comprimé, etc. Par contre, les contenants vides de RDD ne sont pas considérés comme des RDD, mais comme des résidus solides municipaux et doivent être gérés comme tels.

Il est interdit de mettre des déchets dangereux dans un LES. Mais, du fait qu'il n'y a pas d'autres endroits pour l'élimination, exception faite de la collecte de la Corporation de protection de l'environnement au printemps, beaucoup de RDD se retrouvent au lieu d'enfouissement, contaminant ainsi le terrain et la nappe phréatique. Les coûts rattachés à la décontamination sont énormes.

Le principal objectif d'un dépôt permanent est de créer chez la population l'habitude de récupérer ce type de résidus. De plus, les personnes qui n'ont pas un véhicule peuvent s'entendre avec des amis ou des voisins pour amener les RDD au dépôt permanent, quand cela leur convient.

Les avantages d'un dépôt permanent sont pour le promoteur : les frais amortis avec le temps, l'habitude créée chez le résidant et la gestion constante et immédiate des résidus reçus; chez le résidant : le service permanent, le court temps d'entreposage à domicile et la fréquence. Les désavantages chez le promoteur : les frais d'implantation élevés, la gestion permanente, la nécessité de personnel formé et les frais d'exploitation; pour le résidant : la nécessité d'un véhicule.

La Corporation de protection de l'environnement recommande un dépôt permanent permettant de recevoir les RDD des résidants et d'une catégorie de petites et moyennes entreprises, toute l'année, selon un horaire fixe.

Conclusion

La collecte sélective au Québec est de plus en plus intégrée à la vie régulière, nous la retrouvons à Granby, Sherbrooke, Ancienne-Lorette, Matane, St-Romuald, Pintendre, Laval, Chicoutimi, Longueuil, Rimouski, Trois-Rivières et Trois-Pistoles, pour ne nommer que ces villes.

La politique du lieu d'enfouissement doit contenir des changements de fonctionnement. On n'agrandit pas un lieu d'enfouissement juste pour agrandir et continuer à fonctionner de la même façon. À cet agrandissement doit se greffer une nouvelle vision pour nos "déchets-ressources".

La Corporation de protection de l'environnement met ses connaissances à la disposition de la Ville, pour étudier la mise en place d'un nouveau mode de gestion des déchets-ressources.

BIBLIOGRAPHIE

Déchets ... ou Ressources. Le tri à la source, MAURICE, Normand avec la participation du Mouvement Desjardins de Lévis et de la Société Nationale des Québécois de Drummondville.

Le Bouquet écologique, juillet 1995, Vol. 9, No. 1, Numéro spécial : Les déchets, par Le Réseau québécois des groupes écologistes.

L'enjeu des ordures, Janvier 1993, Volume 2, numéro 1.

Le scandale des déchets au Québec, SÉGUIN Michel, Manifeste du front commun québécois pour une gestion écologique des déchets solides. Montréal, mars 1992.

Mémoire concernant le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de F. et M. Bessette inc. à Sainte-Anne-de-Larochelle, MORENCY Pierre, 3 octobre 1994.

Mieux vivre avec nos déchets, Comité de la santé environnementale du Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 4ème trimestre 1993.

Guide de la collecte des résidus domestiques dangereux, Ministère de l'Environnement et de la Faune, Les publications du Québec (1994?)

Guide de la collecte sélective des matières recyclables, Ministère de l'Environnement et de la Faune, Les publications du Québec (1994?)

RÉUTILISATION RÉCUPÉRATION RECYCLAGE

Centre de dépannage
La Guignolée
371, De Quen
968-8224

Ameublement
Appareils électro-ménagers
Articles domestiques
Vêtements
Jouets

Revendus à de très bas prix

Centre de dépannage
L'Envol
400, Arnaud
968-1525

Vêtements de grossesse
Vêtements pour bébés
Ameublements pour bébés
Nourriture

Donnés à des familles dans
le besoin.

Comptoir alimentaire
330, Jolliet
968-2274

Contenants de plastique
Bocaux de verre
Sacs de plastique
Sacs de papier
Nourriture

Pour distribuer la nourriture
aux familles dans le besoin.

Banque d'articles de sport
Aréna Guy Carbonneau
500, Jolliet
964-3324, 962-3107

Équipements de sport

Revendus à bas prix.

Récupération 7 Vies
272, Jolliet
962-7255

Papier
Carton
Métaux

Ramassés pour
récupération
et recyclage.

RÉCUPÉRATION RECYCLAGE

Arsenault Services enr.
73, Napoléon
962-2822

Vente et achat d'appareils ménagers usagés.

Coulombe A. Services enr.
Réfrigération et appareils électriques
114, Brochu
962-4829

Vente et achat d'appareils ménagers usagés pour recyclage.

Métal du bas St-Laurent inc.
68, Holliday
968-8563

Vente et achat de métaux: aluminium, cuivre, fer, plomb, acier inoxydable et radiateur.

Picard Recyclage
1957, Laure
962-5556

Recyclage de carcasses d'automobiles, de pièces d'auto usagées et de vieux métaux.

Sept-Iles Métal Ltée
1976, Laure
962-5237

Achat de métaux ferreux et non-ferreux, de cuivre et d'aluminium.

Canadian Tire
10, Maltais
968-2600

Huiles usées.